



cloture dossier depot de bilan

Par **lorenzo72000**, le **16/11/2009** à **11:52**

bonjour

en 2007 j'ai dû déposer le bilan de mon bar qui était en nom propre

mon dossier a été remis à un mandataire pour la vente de ma licence 4 à ce jour cette licence n'est toujours pas vendue et mon mandataire ne veut pas clôturer le dossier tant que cette licence n'est pas vendue
il n'y a donc aucune date de fin

existe-t-il une date finale de clôture même si la licence n'est pas vendue

je suis depuis ce dépôt de bilan fiché par la banque de France et je ne sais pas quand ce fichage sera terminé. y a-t-il un délai de cinq ans après le dépôt de bilan pour que je ne sois plus fiché? à ce jour je ne peux ni faire de crédit ni avoir de chèque

Par **CHANTECLAIR**, le **27/11/2013** à **13:52**

Bonjour

Mon mandataire me demande de signer la clôture de mon dossier de dépôt de bilan pour mon commerce, je suis fiché à la banque de France, dois-je signer les documents, et comment faire pour ne plus être fiché

Merci